

Service émetteur : *DIRECTION GENERALE*
23 avril 2021

FICHE DE POSTE Chargé/e de projet en santé publique

Agence Régionale de Santé de Mayotte
Chargé/e de mission Plans, programmes et fonds européens

IDENTIFICATION DU POSTE

Famille Professionnelle : Affaires sociales

Emploi-type : chargé de promotion de santé publique ou de cohésion sociale

Fonction : Chargé de programme de santé publique

Date prévisionnelle de prise de fonction :

Cotation RIFSEEP du poste: groupe 2

Localisation : Centre Kinga, Kawéni, Mamoudzou, Mayotte.

Position dans la structure :

Le/la Chargé(e) de mission Performance et Stratégie est rattaché(e) à la direction générale.

Présentation de l'ARS

Mayotte est dotée de sa propre Agence Régionale de Santé (ARS) depuis le 1er janvier 2020. L'ARS de Mayotte couvre tous les domaines de la politique de santé : la prévention, la promotion de la santé, la veille et la sécurité sanitaire, l'organisation de l'offre de soins dans les cabinets médicaux de ville, en établissements de santé et dans les structures médico-sociales. Elle comporte :

- une Direction de la santé publique, regroupant les services « santé environnement », « prévention et actions de santé », « veille et sécurité sanitaire » et « lutte anti-vectorielle » ;
- une Direction de l'offre de soins et de l'autonomie, regroupant les services « établissements de santé », « soins de proximité et animation territoriale » et « offre médico-sociale » ;
- un Secrétariat général, comportant les services « ressources humaines et dialogue social » et « E-santé/services informatiques », ainsi que les cellules « budget », « achats et marchés » et « logistique ». Les cellules « communication » et « coopération régionale et internationale » sont rattachées au directeur de cabinet de la directrice générale. Sont par ailleurs directement rattachés à la directrice générale, les conseillers médicaux et la mission « inspection-contrôle », ainsi que le chargé des « études et statistiques » et le chargé de mission « plans, programmes et fonds européens ».

Au total, 151 collaborateurs accompagnent de manière concrète le déploiement de la santé à Mayotte, et ce en lien étroit avec l'ensemble des acteurs du territoire présents sur le terrain.

Contexte

Mayotte est un archipel de l'océan indien, de plus de 270 000 habitants (prévision 2019 - INSEE). Département français depuis 2011, il présente des caractéristiques démographiques et sanitaires hors normes. C'est le département le plus jeune de France : la moitié de la population est âgée de moins de 18 ans. Sa croissance démographique est très rapide, résultant d'une forte natalité (+ 42 % de naissances entre 2013 et 2018) et d'une forte immigration. Il accueille en effet une forte proportion de résidents étrangers, essentiellement en provenance des Comores, dont une partie est en situation irrégulière et en état de précarité sanitaire et sociale.

Le contexte sanitaire est lui aussi spécifique, avec un besoin croissant de prise en charge d'une population migrante très précaire, une progression importante des maladies chroniques (cancers, addictions, maladies nutritionnelles et métaboliques), et un impact de l'environnement et des conditions de vie qui pèsent encore lourdement sur la santé.

La densité médicale est basse, avec une faible représentation de la médecine libérale ; un secteur médico-social inexistant il y a 10 ans, en plein essor désormais ; un centre hospitalier, qui gère outre le site principal de Mamoudzou, un réseau de dispensaires et des « centres de référence » périphériques, assurant une permanence des soins décentralisée. Le centre hospitalier de Mayotte est concerné par un ambitieux projet d'extension, de restructuration et de reconstruction à court terme.

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI

MISSIONS

Le/la chargé/e de mission assure l'animation des dispositifs de conception, suivi et évaluation des divers documents, plans et programmes, qui contribuent au dialogue stratégique avec les partenaires locaux et régionaux, alimentent le débat avec les tutelles et facilitent le pilotage par l'ARS de la politique de santé à Mayotte. Il/Elle assure la veille sur les programmes européens et suit de façon dynamique et proactive la programmation et l'utilisation des fonds européens dédiés à la santé. Il/Elle suit notamment le déploiement des instruments suivants :

- 1. « Plan pour l'avenir de Mayotte 2018-2022 » (PPAM)**
Suivi et évaluation du PPAM : gestion des tableaux de bord, suivi des indicateurs en lien avec les directions concernées, appui aux services pour la déclinaison opérationnelle du PPAM, estimation de l'efficacité des actions conduites au regard des financements accordés.
- 2. Projet régional de santé 2018-2027 (PRS 2)**
Suivi et évaluation du PRS 2 : suivi des calendriers et tableaux de bord, suivi des indicateurs en lien avec les directions concernées, appui aux services pour la déclinaison opérationnelle du PRS 2, estimation de l'efficacité des actions conduites au regard des financements accordés. ; animation de la démarche de révision du PRS 2 à mi-course, en lien avec la DG de l'ARS.
- 3. Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens ARS/Etat (CPOM)**
Appui à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CPOM ARS/Etat : organisation des échanges techniques entre le Ministère des solidarités et de la santé et les directions de l'Agence, suivi des bilans partagés, mise à jour régulière des tableaux de bord et des indicateurs.
- 4. Fonds européens**
Suivi de la programmation des fonds européens en lien avec la préfecture, organisation des échanges et des travaux avec les directions métiers et les partenaires de l'ARS pour l'identification des projets susceptibles d'y élargir, ainsi que la finalisation et le portage des dossiers devant la préfecture -synthèse du suivi de la consommation (et lancement des alertes le cas échéant) des crédits attribués sur le secteur sanitaire.

Le/La chargé/e de mission travaille en mode projet avec les partenaires internes et externes. Il/elle rend compte régulièrement de son activité et anticipe les difficultés. Il contribue à la préparation des réunions des instances, s'agissant des dossiers transversaux qu'il/elle suit (conseil de surveillance de l'ARS, CRSA...)
Il/Elle est positionné/e auprès de la directrice générale de l'ARS.

QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

Qualifications requises :

Cadre administratif de niveau A de la fonction publique, type Inspecteur de l'action sanitaire et sociale ; niveau 6 pour les personnels sous convention collective de l'assurance maladie

Compétences professionnelles requises :

Connaissances

Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services de l'ARS

Organisation du système de santé et des politiques de la santé

Champ de la formation initiale et continue

Réglementation relative aux professions de santé

Maîtrise des outils bureautiques et informatiques

Savoir Faire

Analyse quantitative et qualitatif

Travail en équipe et en réseau

Capacité d'analyse, de synthèse, et de rédaction

Expression écrite et orale

Conduite de projets

Animation de réunion

Accompagnement du changement

Savoir Être

Sens du service public

Discrétion professionnelle

Aptitude aux relations humaines et au travail en équipe

Capacité d'adaptation et de réactivité

Autonomie, rigueur, et capacité d'alerte

Nota : ce poste est ouvert à la candidature des personnes bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés.

CONTACT

Personne à contacter pour tout renseignement complémentaire :

Dominique VOYNET, directrice générale de l'ARS Mayotte

dominique.voynet@ars.sante.fr

Tél : 02 69 63 47 99



Candidature à transmettre, accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation, au service des
Ressources Humaines :

Agence Régionale de Santé de Mayotte

Centre Kinga

90, route nationale - Kawéni

97600 MAMOUDZOU

Mail : ARS-MAYOTTE-RECRUTEMENT@ars.sante.fr

Date limite de réception des candidatures : vendredi 25 juin 2021

